



Question a propos le consulat de france a oran(moussmouss)

Par **foufouad**, le **01/09/2010** à **01:10**

Bonjour,

bonsoir moussmouss,justement j'ai queleque question a vous poser:tout dabord je suis algerien qui été en france du 2006 a 2009...ma femme a fait imprimer le formulaire de la ccm et on va juste le remplir & lui fournir les documents qui me concerne..(1)-est ce qu'on peut envoy  le dossier directement a nantes sans prendre un rdv au consulat a oran??.....(2)-j'ai vu sur le forum qu'il y a une dame qui a envoy  son dossier & qu'il lui demande des documents qui sont pas demand  sur le formulaire (une photocopie de la caret nationale du p re & un autre certificat ??..(03)-ma futur femme se trouve actuellement enceinte & je sais pas comment reconnaitre mon enfant aupr s du consulat d'oran,faut t'il les appeler ??ou prendre rdv?? ou comment  a se fais??..j'aimerai bien prendre contact avec vous car je suis totalement perdu dans tout  a & je vous done mon adresse email(riskyfou@msn.com) merci d'avance